

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de WINTZENHEIM

Année 2006 / 2007

Vendredi, le 30 novembre 2007, 19h30 – salle de réunion du SIVOM - WINTZENHEIM

Présents : - 33 adhérents à jour de leurs cotisations+25 procurations
- personnalités invitées : - M. Guy DAESSLE, maire de Wintzenheim
- M. Didier SCHERRER, adjoint au Maire

Excusés - Mme Colette DUROT, vice présidente
- Mme Edith CHOULET, membre du Comité
- M. PENIN, président du CODEP

Ordre du jour :

- Accueil, rapport moral, allocutions,
- Procès-verbal de l'AG 2005/2006 du 24 novembre 2005
- rapport d'activités,
- rapport financier,
- rapport des réviseurs aux comptes,
- budget prévisionnel 2007/2008
- élection des membres du comité,
- projets pour la nouvelle saison.

1 – Accueil, rapport moral, allocutions :

Le président Bernard EHRHART ouvre la séance à 19h40 ;

Après quelques mots d'accueil et de salutations, le président remercie l'ensemble des partenaires publics et privés de l'association : la ville de Wintzenheim pour l'utilisation des salles de sports, les subventions et aides diverses, le SIVOM pour la mise à disposition de la salle de réunion, le G.S.W., le Conseil Général, ainsi que les instances fédérales nationales et départementales de la GV. Il remercie également les membres du Comité et les animatrices pour leur travail et leur dévouement.

Le président interpelle M. le Maire au sujet l'exiguïté du Dojo et de l'indisponibilité momentanée de certaines salles de sport.

270 adhérents ont fait confiance à la GV au cours de la dernière saison. Le président insiste sur les objectifs des séances de GV, et présente sommairement les types de publics présents. Le président rappelle l'historique de l'association, créée par Arlette BATTMANN en 1986. Au nom des adhérents, il remercie chaleureusement Arlette BATTMANN pour son initiative originale et courageuse.

Monsieur le Maire Guy DAESSLE rappelle les efforts de la Municipalité pour mettre des équipements de qualité à la disposition des associations. Il félicite les animatrices, le Comité et son président pour leur dynamisme, leur professionnalisme et leur dévouement au service des adhérents et de la collectivité.

2 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2006 :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2006, mis à la disposition des adhérents, paru dans la presse et affiché dans les salles, a été adopté à l'unanimité.

3 - Rapport d'activités de la saison 2006/2007 :

Mme Isabel FREUDENREICH dresse un bilan complet et précis des activités organisées par l'association et auxquelles elle a pris part :

- activités du comité : 4 réunions, participation à l'A.G. du CODEP68, journée de formation,
- situation des effectifs : 270 adultes,
- horaires : 10 heures d'activités par semaine, animées par 3 animatrices,
- marche nocturne,
- défilé du 12 juillet, la journée des associations, fête d'automne du GSW,
- participation aux manifestations patriotiques.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4 - Rapport financier :

La trésorière, Mme Claudette HAEFFELE, présente le détail des recettes et des dépenses de l'exercice comptable du 1 septembre 2006 au 31 août 2007.

Total des recettes : 19 048.56 Euros, Total des dépenses : 17556.57 Euros, solde positif 1 491.99 Euros.

5 - Rapport des réviseurs aux comptes :

Mmes Josiane AMANN et Liliane PERSIGAN déclarent avoir vérifié les comptes. Elles déclarent avoir trouvé une comptabilité très bien tenue et ne pas avoir de remarques à formuler. Quitus est donné à la trésorière et au comité. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6 – Budget prévisionnel :

Le président complète l'exposé de la trésorière en insistant sur la volonté de l'association de proposer des tarifs attractifs. Pour l'année entamée, les mêmes tarifs de cotisations et de licences, ainsi que les mêmes réductions ont été proposés. Par ailleurs, l'association continuera les acquisitions de matériels. L'effectif des adhérents inscrits à ce jour permettent de prévoir un budget équilibré en 2007/2008. Pour l'année suivante, 2008/2009, le prix de la licence passera de 19.00 à 19.50Euros. Le président propose d'augmenter nos tarifs de 60.00 à 60.50Euros pour la Gym et Stretching, et 25.00 à 25.50Euros pour le Volley. Nous pourrions ainsi arrondir les montants à payer à 80.00Euros et 45.00Euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7 - Election des membres du comité :

Le Comité a constaté la démission de Mme Geneviève QUATRECHIOCCI.

Mmes Véronique BERLIE-WAGNER et Isabel FREUDENREICH sont réélues à l'unanimité pour une durée de 3 ans.

Le Comité se réunira ultérieurement pour constituer le « bureau ».

8 – Projets pour la nouvelle saison :

Le président présente le programme de la nouvelle saison. Une randonnée dans la région du Wettstein a réuni une trentaine de participants. Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est conforme aux prévisions. Les adhérents apprécient particulièrement la qualité des animations, la souplesse des horaires et le confort des gymnases. Néanmoins, cette souplesse entraîne quelques difficultés de répartition des effectifs sur les différentes séances de la semaine. Certaines séances sont proches de la saturation, d'autres sont sous-utilisées. Le président présente les autres activités proposées : la marche nocturne du printemps, les festivités du 12 juillet, la fête des saveurs....

Interventions des membres de l'assemblée :

- Certaines séances sont surchargées. Cette situation entraîne des difficultés pour les animatrices à superviser, contrôler et corriger le travail des participants. Le Comité a conscience du problème et regrette une mauvaise répartition des effectifs sur l'ensemble des séances. Mais il écarte, pour l'instant, le système d'une limitation des effectifs par séance ; cela remettrait en question le principe de liberté et de souplesse qui constitue l'originalité et le succès de notre association. Si le problème devait perdurer, des limitations d'effectifs devront être mises en place.
- Le président est interpellé au sujet des tarifs de licence. 560 000 licences à 18Euros (+1Euro pour le CODEP) constituent une recette considérable. La licence est passée de 11.50Euros (75.00Francs) en 1997 à 19Euros en 2007, soit 65.2% d'augmentation. Les adhérents sont en droit de se poser des questions quant à l'utilité de telles sommes pour gérer une Fédération sans compétitions. Le gonflement des effectifs de cadres et techniciens à tous les niveaux est une dérive coûteuse. Le président présente sommairement l'affectation du prix de la licence. Il regrette également ces augmentations incessantes. Il transmettra ces observations au siège de la Fédération. Il rappelle les efforts au quotidien des dirigeants des associations locales pour maintenir des tarifs attractifs.

Le Président clôt la réunion et invite l'assemblée au buffet garni.

La séance est levée à 22h

Le 30 novembre 2007

Mme Véronique BERLIE
Secrétaire

M. Bernard EHRHART
président